

INTRODUCTION

Le travail met en exergue les dons et les talents que Dieu a donné à chacun d'entre nous. Pape François : « *Je souhaite tant que chaque personne ait un travail décent ! C'est essentiel pour la dignité humaine.* »

Dans plus part de cas, notre société se pose beaucoup question d'économie et un peu moins de social, ..., mais le thème du travail en lui-même est peu abordé. Pourtant, *le travail est un élément central de la vie de chaque être humain.* Car Dieu lui-même est l'exemple du grand travailleur lorsqu'il créa l'humanité et tout ce qui la renforce. Gén. 1, 1 ; aussi lorsqu'il parla à Adam, Tu mangeras de la sueur de ton front. Gén. Mais la difficulté est sans doute de savoir de quoi l'on parle réellement. Que met-on sous le mot «travail» ?

Pour le chrétien, travailler, *c'est participer à l'œuvre commune. L'homme se construit par le travail ; à l'image du Dieu Créateur, il met sa marque sur l'univers, et il se donne le cadre de son existence.* Encore faut-il que le travail puisse être une œuvre, c'est-à-dire un acte réfléchi et décidé ou décider en groupe par le travailleur, faute de quoi il fait de l'homme une machine, un simple instrument.

Dans la vie de l'homme, depuis sa création au jardin d'Éden, deux choses concours pour son existence heureuse et digne qui se résume au travail, lesquelles : « Être et Devenir ». D'aucun sur cette terre aspire ou veut l'échec dans tout ce qu'il entreprend. Raison pour laquelle, il aime et ne jure que la réussite, l'émergence ou le développement et, pour y parvenir, il faut toujours se poser des questions du genre :

- ✚ Qu'est-ce que je suis aujourd'hui ?
- ✚ Qu'est-ce que je veux être ou devenir ?
- ✚ Qu'est-ce que je possède concrètement ?
- ✚ Que dois-je faire exactement maintenant ?

C'est à partir de ces questions alors que l'homme entre dans la phase de la recherche des réponses évidentes pour trouver solution à son problème. Une fois de réponses trouvées, il prend l'initiative et la décision de travailler, de créer en fonction des moyens dont il dispose. C'est-à-dire aussi que l'homme définit ce qu'il doit être et devenir. Et à partir de là, il peut penser à entreprendre ou créer sa propre activité.

L'idée d'entreprendre ou de créer sa propre activité peut être inspirée de ce que fait l'autre par exemple un voisin qui élève les poules et qu'il estime possible l'emboîter les pas. Donc, vouloir devenir éleveur des poules comme son voisin. Alors le vœu de devenir éleveur se traduit directement en objectif principal.

CHAPITRE I : DIGNITE DU TRAVAIL HUMAIN ET RESPECT DES DROITS DU TRAVAILLEUR

Le travail est source de lien social : chacun travaille avec et pour les autres. Selon cette acception, les parents qui élèvent leurs enfants travaillent et les bénévoles qui encadrent des troupes scouts le dimanche travaillent. Il est donc très important de faciliter la conciliation entre la vie professionnelle, la vie personnelle et la vie familiale, d'où par exemple le combat pour la sauvegarde du repos dominical, ce temps où la production et la consommation sont entre parenthèses pour permettre la vie familiale, personnelle, associative et spirituelle.

Il s'agit là d'un véritable choix de civilisation, qui affirme dans l'organisation de la société elle-même que l'Homme a une autre dimension que la dimension simplement matérielle. Bien évidemment, le travail rémunéré, qui permet d'être autonome et de fonder une famille, est essentiel. C'est pour cette raison que l'ambition de tout politique doit être d'assurer le plein emploi et non pas seulement l'inversion d'une courbe. Pour ce faire, un certain nombre de principes doivent être posés et respectés, c'est-à-dire les principes d'une vision politique du travail :

1^{er} principe : Le respect des droits fondamentaux des travailleurs : C'est le respect des droits fondamentaux des travailleurs ; qui semble élémentaire et loin d'être toujours observé.

Par «travailleur», il faut comprendre le salarié, l'indépendant, l'artisan, le commerçant, le chef d'entreprise. Tous travaillent, quel que soit leur niveau de responsabilité ou d'autonomie. Le respect des droits fondamentaux des travailleurs devrait être au cœur de toutes les politiques économiques et sociales. *C'est à la fois un devoir humain et une nécessité économique.*

On nous parle beaucoup aujourd'hui de l'abominable Code du travail, qui serait source de bien des maux et de bien des soucis pour nos entreprises. C'est simplement passer à côté de l'essentiel. Car, si notre Code du travail est complexe, il ne l'est ni plus ni moins que les Codes des impôts, du commerce, de la construction qui, eux aussi, intéressent nos entreprises. Curieusement, l'acharnement médiatico-politique contre la complexité des codes semble réservé aux règles qui protègent la personne humaine...

Ceci étant, j'accepte volontiers l'idée de simplification, et j'ai même quelques suggestions à faire en la matière. Par exemple, revenons à l'interdiction de l'ouverture des supermarchés et des centres commerciaux le dimanche, et nous aurons allégé notre cher Code du travail de toute une ribambelle d'articles. Mais ce serait là s'occuper de la marge et non pas du cœur du problème. Le cœur du problème se situe dans un intérêt dit «unique» pour notre communauté en créant valablement des initiatives de développement.

L'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce, a mis en place des règles du commerce international pour protéger les capitaux, mais elle se refuse à édicter des règles qui protègent les femmes et les hommes, ce qui constitue une honte pour la communauté internationale et pour nos gouvernements successifs, qui ont validé ce type d'accord. La République Démocratique du Congo a un rôle majeur à jouer en la matière, à commencer par le fait de s'appuyer sur ce que nous sommes tous, à savoir des consommateurs. Mettons en place la traçabilité sociale, pour permettre à chacun d'avoir la liberté de choix dans ses emplettes. Aujourd'hui, nous pouvons arbitrer entre prix et qualité, mais nous n'avons aucune information sur le respect ou non des droits fondamentaux des salariés qui ont fabriqué les produits que nous achetons.

2^{ème} principe : La rémunération du travail à sa juste valeur : C'est la notion de «juste salaire», théorisée par saint Thomas d'Aquin dès le XIII^e siècle : chacun «doit pouvoir par son labeur vivre dignement, lui et sa famille, et épargner». Mais peut-on vivre dignement aujourd'hui avec le salaire minimum, élever une famille et épargner ? Une infirmière aux horaires atypiques est-elle justement rémunérée ? On pourrait multiplier les questions...

Pour contourner la difficulté, certains prônent la création des initiatives collectives de développement et l'établissement d'un revenu pour tous, pour toute la communauté. L'idée, qui semble

généreuse à première vue, me paraît particulièrement dangereuse. Que la collectivité aide les plus pauvres, bien sûr. Mais que le principe soit posé de donner une rémunération sans rien exiger en contrepartie, cela dévalorise le travail et entraîne dans la spirale infernale du «j'y ai droit». Droits et devoirs doivent s'équilibrer.

Une rémunération, c'est la contrepartie d'un travail et non pas un dû. Distribuer à tous sans conditions une allocation transformerait les finances de collectivité en un véritable tonneau des Danaïdes. Il est curieux de constater que, sauf exception, les partisans de cette mesure sont les mêmes qui s'opposent au salaire parental. Pourtant, les mères – et parfois les pères – qui s'arrêtent de travailler pour élever leurs enfants font un véritable travail au service des leurs et de la société. Rémunérer ce temps et développer les mesures d'accompagnement au retour à l'emploi de ces parents est une mesure qui mériterait pour le moins d'être approfondie.

Pour que le travail soit rémunéré à sa juste valeur, il est nécessaire de respecter le principe du juste prix théorisé également par saint Thomas d'Aquin. S'il est normal que le producteur et le commerçant fixent librement leurs prix, ils doivent le faire en respectant deux obligations morales. *La première* est de ne pas abuser d'une position dominante : ce n'est pas parce que quelqu'un souffre de la soif et que j'ai de l'eau que je peux lui en vendre à n'importe quel prix. *La seconde*, c'est d'avoir le souci de la juste rémunération de celui qui produit ou qui rend un service.

Voir aussi Jean XXIII, Lettre encyclique *Pacem in terris*, n°20 : «La dignité humaine fonde également le droit de déployer l'activité économique dans des conditions normales de responsabilité personnelle. Il en résulte aussi et il convient de le souligner qu'à l'ouvrier est dû un salaire à déterminer selon les normes de la justice ; compte tenu des possibilités de l'employeur, cette rémunération devra permettre au travailleur et à sa famille un niveau de vie conforme à la dignité humaine.

Notre prédécesseur, Pie XII, le disait : «À la loi du travail, inscrite dans la nature, répond le droit tout aussi naturel pour l'homme de tirer de son labeur de quoi vivre et faire vivre ses enfants, si profondément est ordonné en vue de la conservation de l'homme l'empire sur la nature».» 3 Bâtir un projet collectif fédérateur pour la Nation.

L'exploration pacifique et raisonnée de cet espace, avec la mise en valeur de ses ressources agricoles, pêches, chasses et élevages, sans compter des ressources minérales ; sont autant d'occasions d'améliorer notre savoir-faire et de développer l'emploi. En se lançant à la conquête de la lune, les Américains ont enthousiasmé leur peuple, fait l'admiration du monde entier et développé de nombreuses technologies dans tous les domaines. À nous de tirer parti du «vaste lac, rivières et terres». Avec nos possessions fluviales, forestières, ... nous avons la chance de posséder un territoire immense. Pour vous en donner une idée plus concrète, si l'on additionne souveraineté terrestre et fluviale, notre province, contrée est plus riche potentiellement que plusieurs autres.

Enfin, la dernière priorité pour les animateurs des CEVB, c'est de bâtir un projet collectif fédérateur pour notre collectivité, notre province et notre Nation. *Un projet qui ait du sens, du souffle, une aventure humaine qui fasse rêver et qui génère activités et emplois*. Nous aurons alors redonné au travail toute sa place et toute sa grandeur en faisant participer nos concitoyens à la réalisation d'une véritable œuvre. Comme dit la Bible : « qui ne travaille pas ne mange pas ».

La fête du Travail est une fête annuelle qui célèbre les réalisations des travailleurs. Elle a ses origines dans le mouvement syndical, en particulier le mouvement de la journée de huit heures, qui préconisait huit heures pour le travail, huit heures de loisirs, et huit heures de repos. Dans de nombreux pays, la fête du Travail est synonyme ou lié à la Journée internationale des travailleurs, le 1er mai. Pour d'autres pays, la fête du Travail est célébrée à une date différente, souvent avec une signification particulière pour le mouvement syndical dans ces pays.

En 1955, l'Église catholique dédiait le 1er mai au "Saint Joseph travailleur". Saint Joseph est le saint patron des travailleurs et des artisans. L'enseignement social de l'Église considère que le travail comme

une valeur digne et intrinsèque, et les travailleurs doivent toujours être valorisés et respectés. Jésus “ est devenu en tout semblable à nous, a consacré la plus grande partie de sa vie sur terre au travail manuel, à son établi de charpentier ” (Jean Paul II –lettre encyclique Laborem Exercens, sur le travail humain)

L'État “ doit aussi protéger les droits de tous les citoyens, surtout des plus faibles, comme les ouvriers, les femmes et les enfants. C'est également son devoir inflexible de contribuer activement à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers.” (Jean XXIII – lettre encyclique Mater et Magistra) Le travail est une obligation, c'est un devoir humain.

Nous devons travailler, parce que Dieu nous l'a commandé et parce que notre humanité l'exige pour sa subsistance et son développement. Nous travaillons par égard pour les autres, notre famille, notre communauté, notre pays, et toute la famille humaine dont nous sommes membres puisque nous sommes des héritiers du travail de générations qui nous ont précédés et en même temps nous participons dans la construction de l'avenir de celles qui vont suivre dans la succession de l'histoire.

Grâce au travail non seulement nous transformons la nature, en l'adaptant à nos propres besoins, mais aussi nous nous accomplissons en tant qu'être humain. (Lettre encyclique Laborem Exercens, sur le travail humain). L'économie d'un pays doit servir sa population, et non pas l'inverse. Le travail est plus qu'un moyen de gagner sa vie; il est une forme de participation continue à la création de Dieu.

Si la dignité du travail doit être protégée, les droits fondamentaux des travailleurs doivent aussi être respectés : le droit à un travail productif, à des salaires décents et équitables, à l'organisation et à se joindre à des syndicats, à accéder à la propriété privée, et à l'initiative économique. Dans de nombreux cas, la pauvreté résulte d'une violation de la dignité du travail humain, soit parce que les possibilités d'emploi sont limitées (à cause le chômage ou le sous-emploi), ou «parce que le travail n'est pas valorisé ainsi que les droits qui en découlent, en particulier le droit à salaire décent, à la sécurité personnelle du travailleur et de sa famille. »(La charité dans la vérité – Caritas in Veritate).

Le travail met en exergue les dons et les talents que Dieu a donné à chacun d'entre nous. Pape François : « *Je souhaite tant que chaque personne ait un travail décent ! C'est essentiel pour la dignité humaine.* » " *Le départ, le sujet et l'objectif de toutes les institutions sociales est et doit être la personne humaine.*" Et toute personne a le droit de travailler, d'avoir l'occasion de développer ses qualités et sa personnalité dans l'exercice de sa profession, avec une rémunération équitable qui lui permette de subvenir à ses besoins et ceux de sa famille " lui permettant de mener une vie digne au niveau matériel, social, culturel and spirituel" et d'être assistée en cas besoin soit lors d'une maladie ou de perte d'autonomie. (Appel à l'Action - Octogesima Adverniens)

Une Prière pour les travailleurs

Ô glorieux Saint-Joseph qui avez voilé votre incomparable et royale dignité de gardien de Jésus et de la Vierge Marie, sous les humbles apparences d'un artisan, et, par votre travail en avez assuré la vie, protégez avec une aimable puissance les travailleurs qui vous sont confiés particulièrement. Vous connaissez leurs angoisses et leurs souffrances, parce que vous les avez vous-même éprouvées, à côté de Jésus et de sa Mère.

Ne permettez pas que, sous le poids de tant de préoccupations, ils oublient la fin pour laquelle ils ont été créés par Dieu; ne laissez pas les germes de la méfiance s'emparer de leurs âmes immortelles. Rappelez à tous les travailleurs que, dans les champs, dans les usines, dans les mines, dans les laboratoires de la science, ils ne sont pas seuls à travailler, à jouir et à souffrir, mais qu'il y a à côté d'eux, Jésus avec Marie, sa Mère et la nôtre, pour les soutenir, pour essuyer leur sueur, pour enrichir leurs fatigues.

Enseignez-leur à faire du travail, comme vous l'avez fait, un instrument très élevé de sanctification. Amen.

CHAPITRE II : CREATION DES MICROPROJETS DE DEVELOPPEMENT

Cette partie est destinée à inciter les membres des CEVB à concevoir une idée d'entreprise viable. Il s'agit d'identifier un besoin au sein de la population locale et d'utiliser ses compétences pour satisfaire ce besoin moyennant une rémunération qui sera perçue sous forme de salaire ou de paiement. Cela veut dire que chaque membre des CEVB puisse découvrir le monde du travail indépendant.

Le principe est de faire qu'en fin de formation, les membres des CEVB aient conscience de leurs capacités et aient acquis suffisamment de connaissances et de sens des affaires pour considérer le statut de travailleur indépendant comme un choix de carrière viable.

Objectifs généraux

1. Comprendre ce qu'est une entreprise et le fait d'être un entrepreneur
2. Connaître les compétences qui favorisent l'esprit d'entreprise et savoir les reconnaître en soi
3. Connaître les éléments de base requis pour créer une petite entreprise
4. Savoir transformer une idée commerciale en un plan d'affaires
5. Savoir comment utiliser les TIC dans une petite entreprise

Objectifs spécifiques

1. D'encourager les membres des CEVB suivant une formation à considérer que le statut de travailleur indépendant est un choix de carrière viable. Il cherche à atteindre cet objectif en insufflant aux élèves l'esprit d'entreprise et en leur inculquant quelques-unes des compétences de base nécessaires pour créer une petite entreprise.
2. Comme animateur, vous êtes appelé à aider les membres des CEVB à devenir des entrepreneurs en les guidant pas à pas tout au long de la formation et en contribuant à développer leurs compétences entrepreneuriales latentes, à planifier la création d'une petite entreprise et à prendre conscience du rôle non négligeable qu'ils peuvent jouer dans l'économie locale. Il vous faudra aussi mettre à la disposition des élèves l'ensemble de la documentation concernant la création d'une petite entreprise disponible sur place.
3. Les membres des CEVB doivent se rendre compte que puisqu'ils ont bénéficié d'une formation secondaire, ils deviendront probablement des leaders dans leur milieu, où ils joueront un rôle économique actif. Ils doivent par conséquent se familiariser avec le climat du commerce local et approfondir leur connaissance des différentes activités exercées sur la place.

Qu'est-ce qu'une entreprise ?

Une entreprise est une activité qui fournit des biens et/ou des services en échange d'argent ou d'autres biens et services. Notre économie locale fonctionne grâce à l'apport de toutes sortes d'entreprises. Demandez aux membres des CEVB quels types d'entreprise existent dans leur localité.

Types d'entreprises

- la conception (bâtiments, parcs et jardins, voirie, affichage publicitaire, etc.)
- la fabrication ou la production (articles de vêtements ou de mobilier ou pièces qui seront utilisées par d'autres entreprises pour fabriquer des articles terminés, comme la fabrication de papier pour imprimer des livres)
- l'approvisionnement et la distribution (transport de biens du producteur au client)
- la vente (vente au détail - achat à un producteur ou à une entreprise intermédiaire et vente au consommateur, ou vente en gros - achat à une entreprise et vente à d'autres détaillants ou à des réparateurs)
- l'installation (pose ou branchement d'un produit chez un particulier ou dans une entreprise)
- la réparation (remise en état d'un produit détérioré ou défectueux)
- les services (tourisme, services d'information et de communication, activités de loisirs, etc.)

Qu'est-ce qu'un entrepreneur ? :

Un entrepreneur est une personne qui crée ou gère une affaire et en assume la responsabilité. Cette personne fournit des biens ou des services à des particuliers ou des entreprises contre paiement. *Un entrepreneur des biens et/ou services est une personne qui crée ou gère une affaire et en assume la responsabilité.*

Qualités d'un entrepreneur

- être curieux et créatif
- être motivé et avoir confiance en soi
- être disposé à prendre des risques
- avoir soif d'apprendre
- être capable de coopérer
- être capable de repérer un débouché
- être capable d'innover (de faire quelque chose que personne n'a fait auparavant) et de diriger
- être déterminé à surmonter les obstacles (ne jamais prendre une réponse négative pour argent comptant !)
- être capable de tirer les leçons de ses propres erreurs et de celles d'autrui, etc.

Ces qualités aident l'entrepreneur à réfléchir, analyser, résoudre les problèmes et prendre une décision. Un entrepreneur n'a pas nécessairement toutes les qualités citées. Beaucoup de ces qualités sont en nous sans que nous sachions même que nous les possédons. Mais elles peuvent aussi s'acquérir par la formation. Il convient alors de :

- Demandez aux membres des CEVB quelles sont les qualités d'entrepreneur qu'ils possèdent.
- Demandez-leur quelles autres qualités, à leur avis, il faut posséder pour être un entrepreneur.
- En quoi ces qualités aident-elles quelqu'un à entreprendre ?
- Comment fonctionnent-elles les unes par rapport aux autres et ensemble ?
- Demandez aux élèves de citer les noms d'entrepreneurs locaux et d'indiquer les qualités qu'ils paraissent avoir.

Comparer mes compétences avec celles nécessaires pour créer une entreprise

- Capacité de réflexion (être créatif, résoudre les problèmes, prendre des décisions, observer les alentours, agir en fonction des besoins du milieu environnant et des débouchés qu'il offre, etc.)
- Comportement (avoir confiance en soi, gérer sa vie, être responsable, etc.)
- Relations avec les gens (travailler avec autrui et accepter l'autre quel que soit son apparence, son sexe, ou son statut social, qu'il soit handicapé ou non, etc.)
- Aptitude à assurer sa sécurité et sa survie (prévention du VIH et du SIDA, instinct)
- de conservation, premiers secours, prévention de la toxicomanie, etc.)
- Aptitude à faire certaines choses (réparer des bicyclettes, cuisiner, fabriquer des objets, lire, chanter, etc.)

La première chose à faire pour créer une entreprise, c'est de repérer un besoin dans le milieu proche. *Estimer l'ampleur de ce besoin s'appelle évaluer la demande. Il est inutile de planifier quoi que ce soit d'autre avant d'avoir évalué la demande en vous rapportant aux besoins du milieu proche dont la liste a été dressée précédemment.* Demandez à la classe d'énumérer les méthodes et critères qu'elle utilisera pour évaluer la demande d'un produit ou d'un service.

- Demandez aux élèves de concevoir une enquête pour évaluer la demande d'un produit ou d'un service. Une fois l'information réunie, demandez-leur de l'analyser et de classer les réponses par rubriques démographiques (par exemple par âge, sexe, profession, catégorie de revenus, etc.) pour déterminer quelle couche de la population locale est demandeuse du produit.
- Sélectionnez un autre besoin et recommencez.

Évaluer la demande

- D'écouter les gens se plaindre qu'il manque quelque chose à proximité
- D'aller interroger les gens au marché
- De faire des enquêtes par questionnaire ou par courrier électronique
- De repérer un besoin signalé dans le journal local ou à la radio
- De s'adresser aux associations locales, etc.

Mesurer le marché

La population qui a besoin de votre produit ou service et qui consent à payer pour l'obtenir constitue le marché. Le marché doit savoir que tel produit ou service est disponible et être en mesure de se le procurer. Faire en sorte qu'une population soit au courant de l'existence d'un produit et de la manière de l'obtenir, c'est avoir une stratégie marketing. Logiquement, une entreprise doit avoir une bonne stratégie marketing.

L'entrepreneur doit être disposé à adapter ses produits ou services au goût du client, dans le respect des règlements de sécurité locaux. Un produit nouveau peut être très demandé dans les premiers temps, mais la demande peut arriver à saturation et se stabiliser, voire même baisser. Un marché durable est un marché où la demande est croissante ou bien se stabilise en raison d'un taux de remplacement constant.

- Demandez aux membres des CEVB d'estimer l'évolution du marché de leur produit ou service sur une certaine période. Quels sont les facteurs qui peuvent influencer sur la demande ?
- Demandez-leur de concevoir une stratégie marketing.
- Demandez-leur de faire la liste des emplacements qui seraient favorables ou défavorables à leur activité.
- Estimer le coût de la création d'une entreprise c'est-à-dire une fois choisi le type d'entreprise à créer, vient le moment de calculer approximativement combien d'argent il faudra pour fonctionner.

- l'emplacement de l'entreprise
- la publicité
- le conditionnement
- la nécessité d'entretenir de bonnes relations avec les autres entreprises
- la réputation de l'entreprise dans le milieu environnant (bouche à oreille)
- les prix pratiqués par la concurrence

Démarrer

Nous avons tous des compétences dont nous nous servons tous les jours. Nous pouvons nous appuyer sur certaines d'entre elles (en les associant, au besoin) pour créer une entreprise viable. Les compétences utiles dans l'entreprise sont en général constituées de l'association de nos qualités personnelles (entrepreneuriales) aux connaissances techniques acquises à l'école.

Ces compétences ne se limitent pas à celles que l'on attribue traditionnellement et de façon stéréotypée à tel ou tel groupe de population. Rien n'empêche par exemple une fille de devenir un bon mécanicien automobile.

- Demandez aux élèves de dresser la liste de leurs compétences en partant des plus solides. Vérifiez qu'ils pensent à toutes sortes de compétences - compétences en matière de planification, compétences personnelles, compétences sur le plan de la santé et de la sécurité - et pas seulement à leurs compétences techniques. Faites-leur ensuite recenser les besoins observés dans la population environnante que ces compétences pourraient satisfaire.
- Demandez-leur de relier par une ligne celles de leurs compétences qui concordent avec les besoins recensés.

Gérer ma propre Entreprise

- Les gens qui créent leur propre entreprise ont la haute main sur ce qu'ils font de leur vie au travail. Comme ils gèrent leur propre entreprise, ils ont la possibilité de façonner leur environnement de travail et d'avoir une influence sur la collectivité à laquelle ils appartiennent. Souvent pourtant, ils se heurteront à une certaine résistance surtout quand il s'agira d'un concept d'entreprise tout à fait inédit. *C'est pourquoi il faut avoir des compétences en matière de gestion pour que l'affaire prospère et aussi pour convaincre la population environnante que cette nouvelle entreprise ne pourra que les aider ou que, tout du moins, elle ne leur fera aucun mal.* Un bon gestionnaire est quelqu'un qui sait planifier, qui a une vision de l'avenir, qui se fixe des objectifs pour parvenir à son but et qui veille à disposer au moment voulu des ressources, financières et humaines, dont il a besoin.
 - Expliquez que les compétences dont il sera question dans ce cours doivent être associées les unes aux autres pour constituer de la sorte des bonnes compétences en gestion.
 - Discutez de quelles autres qualités un bon gestionnaire doit posséder.
 - Discuter des projets que les élèves auraient envisagé de mener et des différentes étapes nécessaires pour son aboutissement.
- être fiable et intègre (financièrement et moralement)
- savoir diriger et savoir se fixer un objectif et chercher à l'atteindre par petites étapes
- être soucieux d'honorer ses obligations, etc.

Communiquer

- Dans les affaires, il est important de savoir bien communiquer parce que les clients et les partenaires commerciaux doivent pouvoir comprendre précisément ce que vous essayez de leur acheter ou de leur vendre. Pour faire du commerce, il faut être souriant, aimable, poli et serviable. Un entrepreneur doit montrer à son client ou à sa cliente qu'il s'intéresse à lui ou à elle et l'écouter attentivement afin de comprendre le mieux possible ce qu'il ou elle veut.
- L'écoute est une part importante de la communication. Un entrepreneur doit informer ses clients et ses partenaires commerciaux des produits et/ou services qu'il vend et montrer comment ces produits ou services peuvent répondre à leurs besoins. Il faut être honnête et franc à propos du produit ou du service pour que les clients puissent avoir confiance. Autrement dit, il ne faut pas donner au client une idée fautive du produit. En outre, un partenaire commercial qui connaît votre franchise habituelle sera peut-être plus disposé à vous fournir les marchandises ou les services dont vous avez besoin à un prix raisonnable.

Estimer les coûts et fixer un prix

Un produit ou un service peut être échangé contre de l'argent ou contre un autre produit ou service. Dans la plupart des cas, une entreprise veut tirer un bénéfice du produit ou service qu'elle vend. Le bénéfice est la différence entre le prix coûtant et le prix de vente. Une partie du bénéfice peut être réinvesti ou utilisé pour développer l'entreprise. Une marge bénéficiaire raisonnable permet à l'entreprise de poursuivre et même développer son activité. Il est donc important de calculer exactement chacun de ces facteurs afin de fixer un prix de vente réaliste.

Coût de production et frais généraux

Calculer chacun des éléments qui entrent dans la production et les frais généraux avec soin et faites la somme. La main d'œuvre et l'amortissement du matériel (la dépréciation, c'est-à-dire la perte de valeur du matériel au fil du temps) entrent aussi en ligne de compte. Pour calculer le coût de la main d'œuvre, l'entrepreneur doit retenir un salaire qui rémunère convenablement les connaissances et l'apport des salarié(e)s, compte tenu de l'expérience et des qualifications de l'intéressé(e), des salaires de base en vigueur, des congés payés, des taxes et impôts et des prélèvements sociaux. Payer moins pour le matériel et les marchandises et/ou pour la production peut permettre à l'entrepreneur de réduire son prix de vente.

Bénéfice

L'entrepreneur qui fixe le montant ou le pourcentage de bénéfice qu'il entend retirer de la vente d'un produit ou d'un service ne doit pas agir à la légère, mais tenir compte du rapport entre la demande du produit (combien de personnes sont prêtes à l'acheter) et l'offre (la quantité de produits disponibles pour la vente). Si la demande est supérieure à l'offre, le prix (et donc le bénéfice) peut être augmenté.

Si l'offre est importante mais le nombre de gens désireux d'acheter le produit faible, les prix risquent de chuter. Un prix excessivement élevé en raison d'une marge bénéficiaire importante dissuadera le client d'acheter. Lorsque les ventes augmentent, on peut réduire la marge bénéficiaire. Dans ce cas, l'entrepreneur pourra abaisser le prix de vente, ce qui permettra à l'entreprise de « capter » le marché, voire d'étendre son activité au delà de ce marché.

- Choisissez un produit ou un service. Demandez aux élèves d'établir le coût de production, le montant des frais généraux (électricité, etc.) ainsi que le coût de facteurs comme la main d'œuvre et l'amortissement du matériel. Demandez-leur de fixer une marge bénéficiaire et un prix de vente.

N.B : Rappelez aux élèves que l'entreprise ne conserve pas nécessairement la totalité du bénéfice. Elle peut avoir à payer des impôts nationaux ou locaux.

Observer les lois et règlements

- de prêts à la création d'une petite entreprise
- de formules de micro financement
- de dégrèvements fiscaux
- d'une aide juridique
- d'une reconnaissance au plan local, etc.
- des formalités d'immatriculation auprès du Tribunal du commerce ou d'une autre entité

- des lois applicables aux entreprises
- de la forme juridique d'une entreprise, par exemple coopérative, société anonyme, société anonyme à responsabilité limitée, etc.
- du code des impôts applicable aux petites entreprises
- des codes déontologiques applicables aux différentes professions.

Cette unité traite de l'importance de l'organisation du lieu de travail et de la nécessité de prendre des mesures de sécurité élémentaires. Un lieu de travail est l'endroit où l'on produit ou où l'on vend des biens et des services, comme un atelier ou une boutique. Une bonne gestion du lieu de travail est utile si l'on veut que la petite entreprise soit efficace. Un lieu de travail doit être propre et sans danger pour les travailleurs et les clients. L'entrepreneur doit être particulièrement attentif à :

- l'espace
- l'éclairage et la ventilation
- la manutention et le stockage des marchandises
- la manipulation et le stockage des produits dangereux

L'espace

Chaque travailleur doit pouvoir disposer d'un espace suffisant pour accomplir la tâche qui lui est confiée sans gêner les autres travailleurs ou les autres travaux en cours.

Organiser mon lieu de travail

- de créer des conditions de travail confortables et sans danger
- de gagner de l'espace
- de minimiser les détériorations et les pertes de matériel et de marchandises (gaspillage)
- d'éviter les accidents de travail

L'éclairage et la ventilation

Un travail de haute précision nécessite un éclairage approprié. Les fenêtres du local doivent par conséquent être nettoyées régulièrement pour que la lumière puisse pénétrer. De même, la ventilation est importante pour la santé, particulièrement lorsque l'on travaille sur des machines ou avec des produits chimiques ou des matières premières. La zone de travail doit être aménagée de façon à ce que l'air puisse circuler.

Manipulation et stockage des marchandises

Un stockage des marchandises bien conçu évite les accidents et permet de gagner du temps. Les matières premières, les produits semi-finis et les articles terminés doivent être stockés dans des lieux séparés. Certaines matières premières et marchandises ne peuvent être exposées aux intempéries. Elles doivent être stockées à l'intérieur. Les articles qui ne sont pas utilisés fréquemment doivent être rangés en dehors de la zone de travail.

Manipulation et stockage des produits dangereux

Les produits comme les solvants organiques, les peintures et les colles doivent être conservés dans des bidons fermés d'un couvercle. Quand c'est possible, on utilisera des produits peu dangereux.

Il faut impérativement se laver les mains après avoir manipulé ce genre de produit.

- Qu'est-ce qu'un lieu de travail ?
- Pourquoi faut-il qu'un lieu de travail soit bien organisé et en ordre ?
- Que faut-il faire pour que notre lieu de travail soit un endroit sans danger ?

Les ressources ordinairement nécessaires pour créer une entreprise peuvent schématiquement se classer en trois groupes : financières, humaines et matérielles. L'entrepreneur devra sans doute trouver des financements suffisants pour démarrer. Par contre, il n'aura peut-être pas besoin d'une aide humaine au début s'il peut assumer le travail seul. Son esprit d'innovation devrait l'aider à trouver les financements et les ressources matérielles, mais c'est surtout l'initiative et l'autonomie qui lui permettront de faire décoller son entreprise.

Mobiliser des ressources

Obtenir des fonds : Les banques offrent toute une gamme de services financiers comme :

- Compte courant
- Compte d'épargne
- Service de prêts

L'ouverture d'un compte dans la paroisse (bancaire) peut être une condition exigée pour l'obtention d'une aide financière. Les prêts bancaires supposent un remboursement avec intérêts. Un créateur d'entreprise doit examiner toutes les formes de financement possibles afin de trouver celle qui est la plus avantageuse.

Ressources financières

- des locaux
- de l'eau, de l'électricité, etc.
- du matériel et des machines
- du stock de départ
- de l'assurance, etc.

Comment trouver et gérer mon argent

- épargne personnelle
- fonds apportés par la famille
- organisation coopérative locale
- consortium financier local
- organisme de microcrédit
- services postaux
- caisses d'épargne ou banques, etc.

Autrement dit, il lui faut « aller à la pêche » des taux d'intérêts et des conditions de remboursement les plus favorables. Les organismes prêteurs peuvent demander des assurances quant au projet, par exemple un plan d'affaires, une garantie et un apport personnel de l'entrepreneur, avant la mise à disposition effective des fonds.

Gérer mon argent

Une fois les fonds obtenus pour le démarrage de l'entreprise, l'entrepreneur doit tenir méticuleusement, d'une part, un livre de recettes et, d'autre part, un livre de dépenses. Un rapprochement des comptes de l'entrepreneur sera obligatoirement fait avec les relevés périodiquement adressés par les organismes de prêts. L'entrepreneur aura grand soin de procéder à ses remboursements conformément au calendrier convenu entre les deux parties, afin d'éviter des pénalités et un relèvement des taux d'intérêt. La discipline financière est indispensable si l'on veut que l'entreprise réussisse. Les comptes de l'entreprise doivent être totalement séparés des comptes personnels.

Annexe : Quelques références bibliques en lien avec le travail

- Genèse 2:1-3, Au septième jour Dieu se reposa de son œuvre.
- Genèse 2:15 , L'Éternel Dieu prit l'homme, et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et pour le garder.
- Deutéronome 5:13-15, Chacun a droit au repos. Il est permis à tous de se reposer du travail.
- Deutéronome 14:28-29, Dieu bénit notre travail afin que nous puissions partager ses fruits avec les autres.
- Deutéronome 24:14-15, Ne retenez pas le salaire de vos travailleurs car leur subsistance en dépend.
- Sirach 34:20-22, Pour priver un employé de son salaire est commettre un assassinat.
- Isaïe 58:3-7, Observer les pratiques religieuses, mais opprimer vos travailleurs est une fausse adoration.
- Jérémie 22:13, Malheur à celui qui traite ses travailleurs injustement.
- Matthieu 20:1-16, Tous les travailleurs doivent recevoir un salaire juste et décent.
- Marc 2:27, Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat.
- Luc 3:10-14, Soyez intégré au travail.
- Luc 12:13-21, La vie d'un homme ne dépend pas de sa richesse.
- Jacques 5:1-6, Les riches qui ont opprimé leurs travailleurs ici sur terre se verront les richesses (or et argent rouillés, leurs chairs seront dévorées comme le feu.

Ceux qui deviennent riches en abusant de leurs travailleurs ont péché contre Dieu. Prions pour la fin du travail forcé et de l'esclavage moderne en particulier en République Démocratique du Congo, en Inde, en Haïti et au Pakistan où les travailleurs dans les mines et autres services que ce soient ainsi que les migrants sont exploités pour un salaire de misère.

Réf. : *Dignité du travail et les droits des travailleurs (D'Education Pour la Justice, en anglais seulement)*
<http://bit.do/DignityofWorkRightsofWorkers> Avec la contribution de Sœur Del Kang, Province de Singapore-Malaysia